

Agir ensemble contre la douleur

Fondation APICIL

Rapport d'activité 2018



Fondation APICIL

agir
ensemble
contre
la douleur



Lionel Poncin de Latournerie
Président

Depuis sa création en 2004, la Fondation APICIL a dédié plus de 9 millions d'euros à la prise en charge de la douleur dans le respect des personnes vulnérables et de leur entourage. La douleur est un sujet qui touche chaque individu dans son intimité et de manière singulière. Douleurs chroniques, souffrances psychiques, douleurs post-opératoires, soins douloureux, compréhension des mécanismes de la douleur, maladies rares ou méconnues, etc. Les sujets sont infinis et les solutions multiples.

Reconnue d'Utilité Publique et indépendante, la Fondation APICIL est un partenaire privilégié des acteurs de terrain, elle se situe au plus près des personnes en souffrance et de leurs proches. A l'écoute des besoins et des avancées de la science, la Fondation APICIL aide les soignants et les chercheurs à proposer de nouvelles solutions à travers un accompagnement financier et une valorisation des actions innovantes.

Aujourd'hui plus que jamais, la lutte contre la douleur est un enjeu majeur de notre société moderne. Les conséquences économiques et humaines sont considérables et il est absolument nécessaire de mesurer les conséquences d'une non prise en compte de la douleur pour les patients, leurs familles ainsi que pour la société.

A travers les 700 projets accompagnés depuis sa création et les nombreux partenariats construits avec les sociétés savantes, la Fondation APICIL est un acteur à part entière du paysage de la lutte contre la douleur en France. Notre action s'inscrit en synergie avec les autres acteurs de la société civile : associations, soignants, patients, sociétés savantes, institutions, afin de faire reconnaître la nécessaire prise en charge de la douleur comme une priorité de santé.

Nathalie Aulnette
Directrice



Sommaire

04

L'année 2018
de la Fondation APICIL
en bref, contexte et
mode d'action.

07

Les projets soutenus
Découvrez des projets accompagnés en
2018. Recherche, accompagnement des soins,
communication et information pour faire avancer
la lutte contre la douleur en France.

21

La Fondation
APICIL
Gouvernance
et organisation,
comment fonctionne
la Fondation APICIL
contre la douleur ?

27

Le rapport
financier
Comptes 2018
Et autres chiffres clés
de l'année 2018.

33

Listes détaillées
qui sont les
bénéficiaires de
la Fondation APICIL
Où sont-ils, que font-ils ?

37

Les partenaires de la
Fondation APICIL.

Le rapport annuel est une obligation légale pour les Fondations Reconnues d'Utilité Publiques comme l'est la Fondation APICIL. Il est adressé accompagné du rapport intégral du Commissaire aux Comptes aux Ministères de la Santé et de l'Intérieur. Il a pour objectif de présenter l'activité de la Fondation APICIL en 2018. L'activité et les projets présentés dans ce rapport ne sont pas exhaustifs mais ils sont choisis de manière à être le plus représentatifs possibles de l'état d'esprit et des objectifs poursuivis par la Fondation APICIL contre la douleur.

Edition : juin 2019.

Nombre d'exemplaires imprimés : 100.

Création et rédaction : Fondation APICIL.



60

projets financés

dans toute la France parmi les 132 qui ont été étudiés par les Conseils Scientifique et d'Administration.

Les projets sont sélectionnés avec soin, 4 fois par an.

59%

pour la recherche

le budget consacré à la recherche représente 59 % du budget total en 2018.

Soit environ 500 000 €.



3

axes majeurs :

La recherche

Le soin

L'information

pour agir contre la douleur, la Fondation accompagne les professionnels du terrain dans la mise en œuvre de projets selon ces 3 axes.

L'année 2018

Fondation APICIL

agir ensemble contre la douleur

20

projets dans des CHU *

et aussi 4 dans des centres de lutte contre le cancer, 5 dans les centres hospitaliers publics, 12 pour des associations.



38%

pour les approches complémentaires

en 2018, soit 1 projet sur 3 aborde la question du développement des approches complémentaires non médicamenteuses pour soulager la douleur et améliorer le confort des malades.



55 000

outils d'évaluation

de la douleur distribués gratuitement dans les lieux de soins et de formation aux métiers de la santé.



Agir contre la douleur

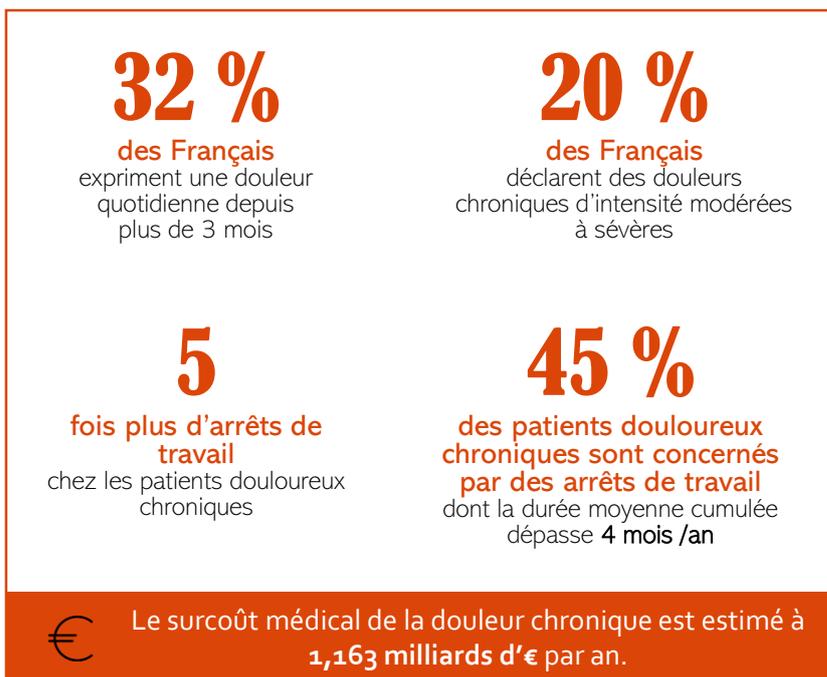
*Centres Hospitaliers Universitaires

La douleur en France

L'association Internationale d'Etude de la Douleur (International Association for the Study of Pain – IASP) définit la douleur comme :

« La douleur est une sensation et une expérience émotionnelle désagréable en réponse à une atteinte tissulaire réelle ou potentielle ou décrites en ces termes par le patient ».

Il est possible de distinguer trois grands types de douleur : douleur aiguë, douleur procédurale (provoquée par les soins) et douleur chronique.



La prise en charge de la douleur représente un enjeu économique mais aussi humain avec 1 patient sur 2 qui déclare une qualité de vie très altérée.



La douleur chronique induit une consommation importante de soins, d'absentéisme au travail, et d'arrêts de travail aboutissant à l'invalidité. On parle de lombalgies, de douleurs musculosquelettiques, de maux de tête chroniques, de fibromyalgie, d'endométriose, de séquelles douloureuses d'atteintes neurologiques, de douleurs chroniques post-opératoires, de douleurs viscérales, douleurs pelviennes, de douleurs liées au cancer, etc.

La Fondation

APICIL aide les soignants, les chercheurs et les associations qui accompagnent au quotidien les personnes rendues vulnérables par la douleur et leurs proches. La Fondation est un acteur de l'intérêt général en France, elle soutient des projets dans le cadre du mécénat, sans but lucratif et sans contreparties.

Définition

La fondation est l'acte par lequel un ou plusieurs donateurs décident d'affecter des biens, des droits ou des ressources de manière irrévocable en vue d'accomplir une œuvre d'intérêt général sans recherche de profits.

Pour lutter contre la douleur
la Fondation APICIL agit
à travers 3 axes :

Financer la recherche

Soutenir les équipes de recherche et les soignants en France pour la conduite de projets de recherche et d'études cliniques dans tous les domaines de la médecine, pour une meilleure connaissance des mécanismes d'action de la douleur et de sa mémorisation. La recherche représente 59% du budget total en 2018.



Accompagner le soin

Améliorer le confort du patient pour l'aider à mieux vivre les soins à travers la formation des soignants aux techniques complémentaires et le développement de programmes pilotes de prise en charge de la douleur. La Fondation APICIL encourage l'évaluation de la douleur par les soignants en diffusant des outils adaptés. Le financement de programmes pilotes et de formations pour les soignants représente 24% du budget total en 2018.



Sensibiliser et informer

Colloques professionnels, journées associations et grand public, outils pédagogiques, films, etc. La Fondation APICIL met en œuvre de nombreuses actions pour sensibiliser professionnels et patients à la prise en charge de la douleur. Les projets d'information et de sensibilisation sur la douleur représentent 17% du budget des actions en 2018.



Les projets soutenus

Découvrez des projets
accompagnés
en 2018

Proposer des solutions innovantes, des programmes de recherche, des projets pilotes, des réponses différentes, complémentaires et non médicamenteuses.



Mettre tout en œuvre pour prendre en charge la douleur aiguë et chronique : prévenir les soins douloureux, la douleur post opératoire, connaître et identifier les mécanismes de la douleur, les facteurs de vulnérabilité et de chronicisation.



Recherche & nouvelles technologies

Les objets connectés au service de la douleur

En imagerie médicale, certains soins particulièrement anxiogènes sont réalisés sans anesthésie générale, tel que la biopsie. Pour accompagner au mieux les émotions et la douleur, de nouveaux outils « connectés » sont étudiés pour évaluer leur intérêt dans la prise en charge de la douleur et du confort du patient pendant les soins.

Le dispositif HYPNOS® PRO est composé d'un masque et d'un casque à réduction de bruit, tous deux commandés par bluetooth. Le masque est équipé de diodes lumineuses qui font ressentir les nuances de couleurs au patient les yeux fermés.

Le casque diffuse une histoire relaxante, scénarisée, énoncée par une voix chaleureuse et apaisante. Cela peut-être par exemple le récit d'un voyage en Inde, ou d'une baignade avec des dauphins. Le patient est alors transporté et se détend, un peu comme dans un rêve, tout en restant conscient.

L'utilisation de ce dispositif dans un contexte médical permet de modifier le ressenti du patient avant, pendant et après un examen douloureux ou anxiogène. Il vient compléter les outils habituels : anesthésie locale, hypnose conversationnelle, inhalation de gaz, médicaments, etc.

Professeur Philippe PUECH
Chef du Service
d'imagerie génito-urinaire du CHU de Lille

« L'imagerie médicale est une discipline où les technologies sont au premier plan : informatique, traitement du signal, intelligence artificielle, robotique. Le dispositif connecté s'y intègre parfaitement. L'efficacité pour les patients doit absolument être scientifiquement prouvée et quantifiée. Je suis ravi d'avoir réussi à motiver mon équipe pour cette étude qui est une première en France pour HYPNOS® pro.

Les soutiens du Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation Nord-Ouest, de la Fondation APICIL ainsi que l'implication du CHU de Lille dans le projet, ont été déterminants. Ce projet passionne les médecins et les manipulateurs car il contribue directement au bien être des patients notamment dans le domaine de la cancérologie. »



Le projet

Le projet de recherche soutenu par la Fondation APICIL a pour but d'évaluer l'efficacité du dispositif connecté sur la douleur et l'anxiété. Il sera utilisé pour les patients devant subir une biopsie de la prostate. La biopsie de la prostate est réalisée sous anesthésie locale mais, est une grande source d'anxiété pour les patients. A la fois pour l'appréhension de la douleur, mais aussi de l'enjeu du diagnostic de l'examen.

Recherche & nouvelles technologies

La réalité virtuelle



30 % de douleur en moins chez les enfants brûlés

La prise en charge de la douleur de la brûlure est un objectif majeur, la douleur intense est proportionnelle à la surface brûlée. La douleur est majorée pendant les soins et elle participe à l'apparition de stress post-traumatique et de dépression. Elle limite la mise en place des thérapeutiques de rééducation indispensables à la cicatrisation. Ces conséquences tardives des douleurs aiguës qui se chronicisent ont des conséquences fonctionnelles sur l'aspect de la peau, mais également sur les mouvements.

Les médicaments à disposition sont très utiles, mais ont aussi leurs limites. La douleur et l'extrême répétition des soins sur de longues périodes a poussé les équipes à réfléchir à l'utilisation de techniques non médicamenteuses. La réalité virtuelle trouve toute sa place et les équipes de Nancy travaillent sur une thérapie innovante par immersion en réalité virtuelle 3 dimensions, dans un univers conçu spécifiquement par l'équipe hospitalière de Seattle, de l'université de Washington aux USA (Schmitt et al. Burns 2011). Selon les résultats des équipes américaines, cette technique pourrait diminuer les douleurs de 30 % lors des soins*. Elle permet également de réduire l'anxiété et d'augmenter la qualité des soins.

Le centre de traitement des grands brûlés enfants de Nancy est le premier en France à développer cette approche et souhaite faire la preuve de son intérêt, mais également proposer une évolution du modèle américain qui permettra aux parents d'être partie prenante dans l'amélioration de la qualité de vie de leur enfant.

Le projet

Porté par le docteur Laetitia Goffinet, Chirurgien Plasticien au Centre Interrégional de Traitement des Brûlures de l'Enfant du CHU de Nancy, le projet est accompagné par la Fondation APICIL. L'objectif est de démontrer l'apport de la réalité virtuelle sur la douleur et l'anxiété et de la rendre accessible aux autres centres.



59 %
du budget 2018
consacré à la
recherche
contre la douleur

La Fondation APICIL a accompagné 20 projets de recherche en 2018.

La recherche représente 59 % du budget total consacré aux projets en 2018 : autour de l'utilisation des nouvelles technologies comme outils innovants de prise en charge de la douleur dans différents domaines, mais également sur les douleurs neuropathiques, l'analgésie post-opératoire, la douleur chez les nouveau-nés prématurés, le cancer, les soins palliatifs, ou plus largement sur la physiologie de la douleur ou le placebo.

Elle finance aussi des prix pour les jeunes chercheurs en partenariat avec la SFETD, Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur et la SFAR, Société Française d'Anesthésie-Réanimation.

La liste complète des projets de recherche 2018 est disponible page 35.

Programmes pilotes pour l'accompagnement des soins et de la qualité de vie du patient

Jeux d'art pour accompagner les soins en dialyse

Tous les 2 jours, 4 heures durant, les patients se rendent au centre de dialyse. Les reins ne fonctionnent plus, c'est une machine qui doit débarrasser le sang des toxines et de l'eau qui s'accumulent en excès.

La dialyse entraîne de nombreuses douleurs, complexes à prendre en charge : des douleurs neuropathiques, des douleurs liées aux ponctions, mais également des douleurs articulaires dues à la position statique qui doit être maintenue pendant des heures à chaque séance. La chronicité de la maladie, le rythme et le poids des séances répétées engendre parfois lassitude et passivité.

L'art-thérapie en dialyse est une proposition d'accompagnement, un soin psychique qui répond bien à la spécificité de la dialyse. La création et le partage en groupes permettent d'apporter un nouveau regard sur le temps du soin. Permettre au patient en dialyse de s'exprimer, prendre le temps d'être attentif à ses émotions, écouter ses désirs, créer, c'est un peu alléger ses souffrances et participer à améliorer sa santé séance après séances.

« L'art est un moyen de rendre l'obligation des séances de dialyse moins contraignante. Ce n'est pas juste d'occuper les patients mais c'est leur permettre d'exprimer des sentiments souvent non formulés qui restent en eux : colère, injustice par rapport à la maladie, servitude du temps consacré aux séances. On voit des œuvres qui disent beaucoup ! Le tout crée une ambiance très conviviale, de bienveillance les uns envers les autres, d'entraide. Un vrai plus pour le service, les soignants et les patients... »

Dr. Grégoire BASSE, service de néphrologie, dialyse et nutrition rénale.



Le projet

Le dispositif Dialys'art a été mis en œuvre dans le service de néphrologie de l'hôpital Lyon sud des Hospices Civils de Lyon à l'initiative du docteur Grégoire Basse avec l'aide de la Fondation APICIL. L'objectif de ce projet étendu sur 10 mois, est une amélioration de la santé générale du patient, qu'elle soit psychique ou physique. À terme, le service souhaite intégrer l'art thérapie comme une activité de routine au sein du service de dialyse.



Le projet

La Fondation APICIL a soutenu avec la Maison de la Danse le projet « des habitants ». Il permet la pratique expérimentale de la danse par des patients en souffrance psychique et la réappropriation positive de leur corps. 21 personnes ont participé à cette expérience dont 12 patients, 5 aidants et 4 soignants du secteur de psychiatrie adulte. L'objectif de ce travail mené sous la direction du chorégraphe Sébastien Ly, est incarné par une restitution publique, à la Maison de la Danse de Lyon devant un public.



Danse et santé mentale

Projet « des habitants »

« Un des axes majeurs de la Maison est de faire venir la danse là où elle ne va pas... la danse comme source de plaisir. Elle est facteur de construction de l'imaginaire et de l'identité. »

Dominique Hervieu,
Directrice
de la Maison de la Danse



La question du corps et de ses perceptions a longtemps été ignorée en psychiatrie et en particulier pour les patients vulnérables souffrant de troubles psychotiques. La danse, au-delà de sa dimension sportive, est une occasion de vivre de façon positive et valorisante la mobilité du corps, de reprendre confiance et même de porter cet engagement artistique devant un public.

Le projet « Des habitants » propose à un groupe constitué de personnes souffrant de handicap psychique, de leurs aidants (famille, proches, amis) et de soignants spécialisés en santé mentale de l'hôpital du Vinatier à Bron (69) de vivre une nouvelle expérience positive de leur corps à travers la création d'une pièce de danse contemporaine. Ce projet est articulé autour de 2 axes :

- La participation de ce groupe à un « Parcours du Spectateur » (ensemble de spectacles, vidéo conférences et rencontres avec des artistes) élaboré par la Maison de la Danse au cours de la saison culturelle 2018-2019.
- La participation à des ateliers de recherche puis de création avec Sébastien Ly de la Compagnie Kerman en vue d'une représentation au studio de la Maison de la Danse devant une centaine de spectateurs.

Ce projet expérimental autour de la danse a pour objectif de faire le lien entre la douleur physique et psychique, il a pour ambition de lutter contre la souffrance et la stigmatisation des patients pris en charge en psychiatrie adulte. Il vise une réappropriation positive du corps physique et une meilleure inscription de chacun à la fois dans son parcours de soins et dans la cité.



Soulager la douleur des nouveau-nés prématurés par la présence des parents

Le projet

Grâce à la Fondation APICIL, l'équipe de néonatalogie du CHU de Lille a mis en place la formation NIDCAP afin d'améliorer la qualité de l'information donnée aux parents sur la douleur et sa prise en charge en néonatalogie. Le programme de formation donne une vision globale du développement du nouveau-né prématuré et du processus de parentalité pendant cette période de grande vulnérabilité que constitue l'hospitalisation après la naissance. L'objectif est de former un nombre important de professionnels afin d'impulser des changements durables.

L'hospitalisation en néonatalité d'un bébé représente un événement particulièrement stressant et angoissant pour de jeunes parents. Cette période de grande vulnérabilité des nouveau-nés comme des parents est ponctuée de nombreux soins dont la douleur est une composante quasiment systématique.

Les parents décrivent le fait d'être confronté à la douleur de leur enfant comme l'événement le plus stressant de la période d'hospitalisation. Ils éprouvent une grande difficulté à ne pas pouvoir être acteur pour soulager cette douleur. Pourtant leur présence est associée à une diminution des manifestations douloureuses chez le nouveau-né et à l'augmentation de l'utilisation des moyens non médicamenteux pour soulager la douleur (enveloppement, succion), très efficaces chez le nouveau-né pour des gestes répétés comme les prises de sang.

De nombreuses études ont montré que plus les mères sont informées sur le moyen de reconnaître et de soulager la douleur de leur bébé, plus elles sont présentes auprès de leurs bébés lors des gestes douloureux. Mais moins de 25% d'entre elles se décrivent comme suffisamment informées. L'amélioration de la qualité de l'information transmise aux parents apparaît donc comme une réelle opportunité d'améliorer la prise en charge de la douleur dans les unités de médecine néonatale.

L'hypnose un outil et une philosophie pour soulager la douleur

Réduction des doses médicamenteuses, du stress, de l'agitation, de la douleur et plus grande implication des soignants et des patients dans le soin : depuis 2004, la Fondation APICIL a encouragé et soutenu de nombreux projets de formation, d'information et de recherche, à travers toute la France, contribuant ainsi à l'envolée de l'hypnose médicale lors des soins douloureux notamment.

En 2018, la Fondation APICIL a de nouveau accompagné les équipes de pédiatrie du Centre Hospitalier d'Orsay (91) à la pratique de l'hypnose par des programmes de formation destinés aux soignants.



Pour aller plus loin : de nombreux films et reportages sont disponibles sur le site internet : www.fondation-apicil.org



**La Fondation
a soutenu
16 projets
pour la qualité de vie
du patient et
l'accompagnement
des soins, à travers
la mise en œuvre de
programmes pilotes et
de formations en 2018.**

Les techniques complémentaires non médicamenteuses sont particulièrement explorées : hypnose, sophrologie, expression corporelle, art thérapie, shiatsu, Qi quong, etc. prennent leur place au cœur de soins pour un accompagnement toujours plus humain des personnes rendues vulnérables par la maladie et la douleur.

La liste des projets 2018 pour l'accompagnement du soin est disponible page 36.



4 projets contre l'endométriose



L'endométriose est une maladie méconnue et particulièrement douloureuse, qui concerne exclusivement les femmes. L'évolution récente des connaissances sur la maladie améliore la prise en charge et les malades sont enfin reconnus.

En 2018, la Fondation APICIL a été sollicitée pour accompagner le CRIPS Ile de France dans la création d'une campagne d'information sur l'endométriose, destinée aux adolescents et à leur entourage.

L'occasion de revenir sur plusieurs projets soutenus par la Fondation qui permettent de comprendre, sensibiliser, informer, diminuer les délais de diagnostic, proposer des traitements adaptés, accompagner les patientes dans leurs projets de vie (travail, loisirs, maternité), soulager la douleur.

En un mot : prendre soin des patientes rendues vulnérables par la maladie.

L'endométriose est une maladie inflammatoire parfois invalidante touchant au moins une femme sur dix en âge de procréer. L'endométriose est définie comme la présence de tissu endométrial en dehors de la cavité utérine. La plupart du temps, elle se caractérise par des douleurs très intenses, **elle est aujourd'hui la première cause d'infertilité féminine.**

L'endométriose a été découverte en 1860, mais malgré le grand nombre de personnes touchées, elle reste encore méconnue. Les douleurs sont perçues comme un phénomène normal, liées aux règles. Cette méconnaissance entraîne **un retard du diagnostic** considérable d'en moyenne 7 années et **une grande souffrance des patientes.**

Il n'existe pas de traitement spécifique de l'endométriose. La chirurgie et l'hormonothérapie peuvent traiter les formes légères et contenir l'évolution des formes profondes. On peut ainsi ralentir l'évolution de la maladie et soulager les patientes. Dans la plupart des cas, un suivi médical à vie est nécessaire, jalonné d'interventions invasives et d'exams multiples jusqu'à la ménopause, qui verra l'endométriose diminuer et disparaître.

L'endométriose en chiffres*


10%
de femmes
atteintes
d'Endométriose


7 ans
en moyenne
pour diagnostiquer
la maladie


70%
souffrent de
douleurs chroniques
invalidantes


40%
rencontrent
des problèmes
d'infertilité


0
traitement
spécifique
à l'Endométriose



Recherche

La prise en charge de l'endométriose, du diagnostic au traitement, n'est pas consensuelle. Dans le cas de l'endométriose profonde, c'est-à-dire lorsqu'il existe une atteinte : digestive, urinaire, des ligaments utéro sacrés ou péritonéale, alors, la chirurgie devient souvent la seule option, et peut engendrer de lourdes conséquences pour les patientes.

Le projet Endora (Endométriose en région Rhône-Alpes), soutenu par la Fondation APICIL et l'association EndoFrance, a pour objectif d'élaborer une base de données prospectives pour colliger les données des patientes présentant une endométriose profonde et ayant été opérées. Sur une période de 5 ans, les chercheurs vont observer et collecter des données sur la maladie, les facteurs de risques, le diagnostic, le traitement, chez les patientes opérées d'endométriose profonde, sans agir sur la prise en charge médicale.

Pilote en région, la base de données sera étendue aux autres centres afin de collecter le maximum d'informations et d'évaluer l'impact de la prise en charge sur la qualité de vie et la fertilité.

Dr Alix Sesques, Pr Francois Golfier et Dr Pierre-Adrien Bolze, Centre Hospitalier de Lyon Sud



Soutenu par la Fondation APICIL, le Fonds pour la Santé des Femmes et l'association EndoFrance, le programme de recherche Endocap a pour objectif d'évaluer le handicap engendré par l'endométriose et de mesurer l'efficacité du traitement médical mis en place.

Les premiers résultats qualitatifs de l'étude mettent en exergue l'endométriose comme une source de **handicap** chez la femme selon trois axes :

- handicap lié à la **douleur physique**,
- handicap lié aux **souffrances émotionnelles** en lien avec le parcours de vie (stérilité, chronicité),
- handicap lié au **parcours médical**, en lien avec le manque de reconnaissance de la maladie (retard du diagnostic, méconnaissance, méfiance).

L'étude toujours en cours, permet de faire reconnaître que l'endométriose a des conséquences directes sur la vie intime et professionnelle des femmes. L'étude Endocap a également un intérêt clinique majeur car elle permet l'évaluation du traitement mis en œuvre afin d'améliorer et de personnaliser la thérapeutique pour une meilleure prise en charge.

Pr Arnaud Fauconnier, unité de recherche EA 7285 RISCQ "Risques cliniques et sécurité en santé des femmes et en santé périnatale", Université Versailles Saint-Quentin.

Stephanie Staraci, Psychologue-chercheuse du Programme Endocap.

Accompagner le soin

Les femmes touchées par l'endométriose qui ont eu la chance d'être diagnostiquées doivent faire face à de nombreux examens et interventions invasives, douloureuses et éprouvantes sur le plan physique et psychologique. Lorsque l'infertilité et les échecs de FIV répétés s'invitent dans la maladie, la souffrance et la douleur sont encore majorées et l'image du corps, la féminité, l'estime de soi se trouvent altérées.

C'est pour cela qu'aidés par la Fondation APICIL, le service de gynécologie et la consultation douleur de l'Hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, ont élaboré le projet EndoDol ; un programme en groupe, expérimental et novateur :

- Les douleurs sont abordées par des exercices **d'expression corporelle**, de régulation et de rééquilibrage des tensions et d'une remobilisation du bassin, puis du corps tout entier.
- La **souffrance psychique** liée à la vie de couple, sociale et professionnelle est aussi prise en compte avec le photo-langage®.

L'objectif est d'évaluer le bénéfice de cette prise en charge multidisciplinaire, non médicamenteuse et complémentaire afin d'en modéliser la prise en charge et de faire bénéficier toutes les patientes de cette expérience.

Oui, ... J'ai eu si mal au ventre que j'ai cru m'évanouir...
L'infirmière m'a parlé d'une maladie bizarre «endomachintruc».
Elle m'a fait flipper, vous avez déjà entendu parler de ça vous ???

Informer et sensibiliser

Au cœur de la féminité, invisible, encore tabou, l'endométriose se heurte à la méconnaissance, voire à la suspicion de la société, entraînant des retards de diagnostic, et une grande souffrance des patientes. Il est indispensable que **la société soit mieux informée**, notamment les

jeunes car la maladie concerne 1 femme sur 10, dès le début de la puberté. Financée par la Fondation APICIL, le CRIPS Île-de-France lance en 2019 une grande campagne d'information à travers des films et des conférences débats, destinées au **jeune public, aux proches et aux enseignants**, dans l'objectif d'atténuer la dimension psychosociale de la maladie.

www.lecrisp-idf.net



© Clara, dessin de May.

Sensibilisation information

stimuler la créativité,
valoriser les projets,
défendre la lutte contre
la douleur en France.

17 %
du budget 2018
consacré à
l'information et la
sensibilisation

En l'absence de plan douleur élaboré par le gouvernement, la lutte contre la douleur est aujourd'hui fortement remise en question. Protéger les structures existantes, encourager la recherche, reconnaître les acteurs et former les professionnels nécessite une plus grande sensibilisation du public, des professionnels et des institutions.

La Fondation APICIL mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'information, à travers le soutien aux associations de patients et aux organisations professionnelles. En 2018, la Fondation a accompagné 17 évènements de communication, sur le partage des connaissances et des actualités scientifiques du traitement de la douleur, à destination du personnel médical, paramédical ou encore du grand public.

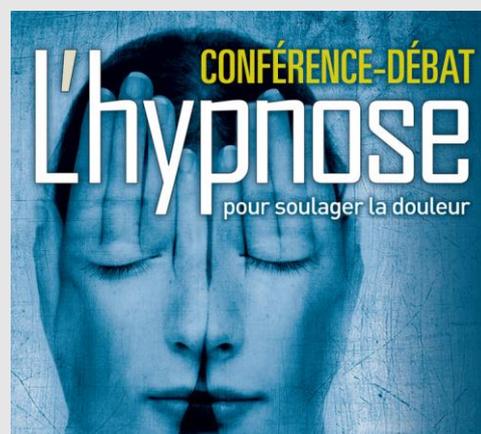
La liste complète des partenariats est disponible page 37.



Pour rendre accessible l'information scientifique et valoriser les projets accompagnés, la Fondation APICIL organise des conférences de presse aux sein des hôpitaux, en étroite collaboration avec les équipes et les porteurs de projets, dans le but de mettre en avant les résultats obtenus grâce aux projets soutenus par la Fondation APICIL.

En 2018, la Fondation APICIL a organisé 24 évènements avec la presse, dans 8 villes en France ce qui a donné lieu à 130 articles de presse et reportages multimédias.

Relations Presse : Buro2presse Wilma Odin Lumetta.



Le 17 octobre 2018, la Fondation APICIL a organisé à Lyon une conférence grand public autour de la question de l'utilisation de l'hypnose dans le domaine médical.

La conférence animée par les docteurs Stéphane Bouvier et Jérôme Schweitzer, médecins anesthésistes formateurs en hypnose ericksonienne a rassemblé 500 personnes intéressées. La conférence est à revoir sur la chaîne YouTube de la Fondation APICIL.

Pour rendre accessible l'information scientifique et valoriser les projets accompagnés, la Fondation APICIL réalise des films qui présentent les travaux menés par les équipes Françaises et donnent la parole aux chercheurs. En 2018, la Fondation APICIL a choisi de présenter le projet de recherche sur la perception du pleur de douleur du nourrisson mené au CHU de Saint-Etienne par l'équipe du Professeur Roland Peyron. Tous les films sont disponibles sur les réseaux sociaux de la Fondation APICIL et www.fondation-apicil.org



L'information du public est primordiale pour la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France.

À voir sur la chaîne YouTube de la Fondation APICIL !



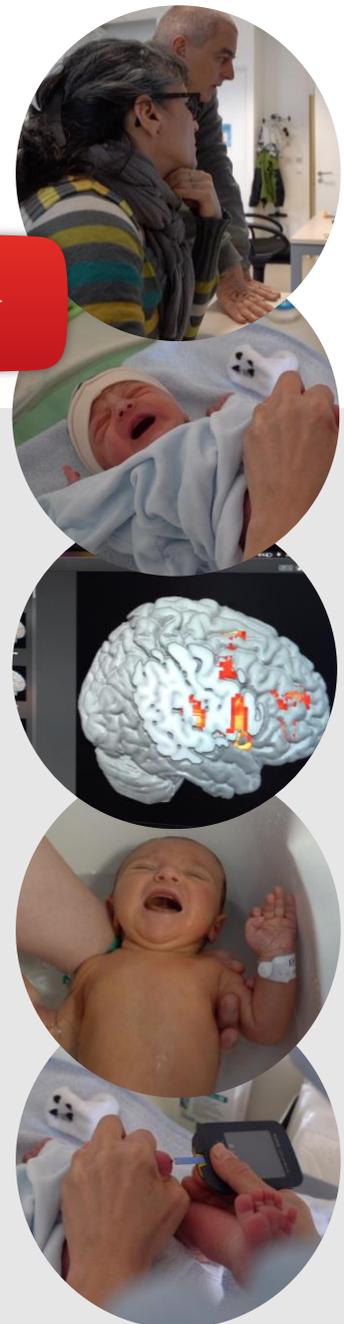
Recherche sur la perception du pleur de douleur du nourrisson

C'est une situation à laquelle tout parent a déjà été confronté : devoir comprendre les pleurs d'un nourrisson « J'ai faim », « J'ai envie de dormir », « J'ai mal » ... C'est aussi le problème quotidien des sages-femmes et des pédiatres. Quelle capacité nous permet de comprendre le pleur de l'enfant et de répondre de façon adaptée ? Comment est codée l'information contenue dans le pleur ?

Grâce à ces signaux vocaux innés, le nourrisson nous informe de son état sensoriel et émotionnel. Lorsqu'il ressent de la douleur, les pleurs sont d'autant plus essentiels. Malgré ce rôle majeur, l'information portée dans les pleurs et son traitement au niveau du cerveau n'est pas connu. Cette étude vise donc à évaluer chez l'adulte, les réponses neuronales induites par l'écoute de pleurs enregistrés dans deux situations de stress: douloureuse lors de la vaccination et non-douloureuse lors du bain.

Identifier les structures cérébrales impliquées dans ce phénomène permet d'aborder la complexité de la communication entre adultes et enfant, et d'améliorer la pratique clinique pour mieux adapter la gestion de la douleur du nourrisson.

Réalisation : Pierre Rapey
Les films de Pierre Productions



Evaluation de la douleur

« Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée (...) »

Extrait de l'article L 11-5 du Code de la Santé Publique

En 2018, la Fondation APICIL a équipé gratuitement 55 000 soignants et étudiants d'outils d'évaluation de la douleur pour les adultes et les enfants.

La Fondation APICIL réalise, imprime et diffuse gratuitement les outils, directement dans les lieux de soins et de formations, sur demande.

Première porte vers l'expression de la douleur et de sa prise en charge, l'évaluation doit être systématisée dans les lieux de soins. Il existe des outils validés pour mettre en œuvre des actions adaptées. Les soignants rencontrent des difficultés pour se procurer ces outils qui ne sont généralement pas prévus aux budgets des hôpitaux.

Evaluer la douleur dès la naissance!

Grâce à un prix de la Fondation APICIL remis en 2017 à l'équipe du docteur Elisabeth Walter, Hôpital Paris Saint-Joseph, l'échelle EVENDOL va être adaptée à l'évaluation de la douleur des nouveau-nés en maternité.

On estime à 30 %, les nouveau-nés présentant des douleurs qui pourraient être prises en charge, mais pour lesquelles rien n'est fait, faute d'évaluation. La Fondation APICIL a ainsi pour ambition de développer l'évaluation systématique de la douleur des nouveau-nés.



Appel à projets

Handicaps & douleurs



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avec le parrainage
du secrétariat d'état
chargé des personnes
handicapées

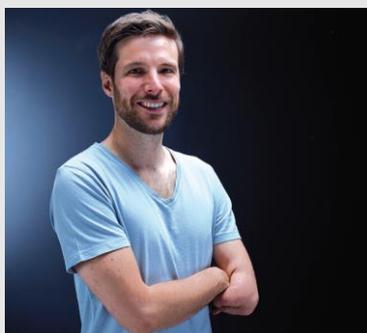
La Fondation APICIL présente une démarche active dans la lutte contre la douleur physique et psychique à tous les âges de la vie. En 2018, la Fondation APICIL a souhaité alerter sur la nécessité de prendre en compte les douleurs des personnes en situation de handicap. En plus de ses 3 axes, la Fondation a lancé un appel à projets d'envergure, sous le parrainage du secrétariat d'état chargé des personnes handicapées : une première en France.

Toute personne membre d'une équipe de recherche, d'une équipe médicale, d'une société savante, d'un réseau, d'une association, d'une organisation de soins ou plus largement, d'une institution publique ou privée à but non lucratif peut participer en proposant un projet.

Le jury pluridisciplinaire, composé de professionnels de santé particulièrement impliqués dans le domaine du handicap, sélectionnera des projets de recherche, mais également des projets pilotes de changement des pratiques, ayant vocation à devenir pérennes et transposables à d'autres équipes. Les actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé et des associations ont été déployées en 2018 et début 2019. Les lauréats seront connus à la fin de l'année 2019.



le jury



PARRAIN DE L'APPEL À PROJET 2019

Grégory CUILLERON

Cuisinier, animateur TV,
intervenant pour l'inclusion
des personnes handicapées.

Dr Pierre Volckmann - Président

Médecin de médecine physique et réadaptation,
Centre Paul Santy, Lyon. Enseignant Chercheur
Laboratoire P2s Université Lyon 1. Ancien Secrétaire
Général de la SFETD.

Dr Eric Bismuth

Médecin Algologue, Centre Hospitalier Saint Jean
de Dieu, Lyon.

Stéphane Bridel

Directeur Général Adjoint de la Mutuelle Intégrance,
Directeur du Fonds Handicap Et Société, Paris.

Dr Paul Calmels

Médecin de médecine physique et réadaptation,
CHU de Saint-Etienne.

Dr Anne Descotes

Médecin de médecine physique et réadaptation
pédiatrique, CHU de Grenoble, Réseau R4p.

Cyril Desjeux

Sociologue, Directeur de L'observatoire National
Des Aides Humaines, Handéo, Paris.

Dr Ruben Goldet

Médecin de médecine physique et réadaptation,
Fondation Richard, Lyon.

Dr Juliette Grison-Currier

Psychiatre, Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu,
Lyon

Jean-Marie Lacau

Directeur Du Réseau-Lucioles, Lyon.

Dr Pierre Lagier

Vice-Président De L'UNAPEI, Anesthésiste-
réanimateur Pédiatrique, Paris.

Frédéric Morestin

Ergothérapeute Consultant, Paris.

Olivier Paul

Vice-Président De L'unafam69, Métropole de Lyon
et Rhône.

Mélanie Perrault

Psychologue, Centre de Ressources Multihandicap,
CRMH, Paris.

Dr Arnaud Sourty

Médecin Algologue, douleur et autisme,
CHS Le Vinatier, CRA Rhône-Alpes, CHU Lyon Sud.

Dr Carole Vuillerot

Médecin de médecine physique et réadaptation
pédiatrique, L'escale CHU de Lyon.

Gouvernance & organisation

**Comment fonctionne
la Fondation APICIL ?**

Créée par le Groupe APICIL en 2004, la Fondation APICIL fait partie des rares fondations Reconnues d'Utilité Publique créées par une seule entreprise. Dotée de 9 millions d'euros à sa création, et d'une subvention annuelle de 762 000 euros, elle participe à l'action philanthropique du Groupe APICIL.

Soucieux de mener des actions innovantes et adaptées, le Groupe APICIL a choisi le thème de la lutte contre la douleur pour sa Fondation. Au cœur des valeurs du Groupe, transversale et universelle, la douleur constitue un lien fort entre les différents métiers du Groupe, tout en promouvant un aspect profondément humain et moderne de la santé.

Grâce à l'engagement du Groupe APICIL et de spécialistes reconnus du monde de la douleur, la Fondation APICIL est un acteur indépendant, membre à part entière du mouvement qui rayonne au niveau national. Près de 700 projets ont été soutenus depuis sa création.



Le Groupe APICIL, 4^{ème} groupe français de protection sociale en santé-prévoyance, épargne et retraite pour particuliers et professionnels. Le Groupe compte 2 000 collaborateurs, plus de 46 000 entreprises et 2,2 millions de particuliers assurés. Paritaire et mutualiste le Groupe APICIL soutient de nombreuses causes d'intérêt général à travers son action sociale et sa Fondation, il contribue ainsi à l'avancée de projets sociétaux majeurs.

www.apicil.com

Gouvernance & organisation

Conseils d'administration et scientifique

Conseil d'Administration

Lionel PONCIN de LATOURNERIE*

Président de la Fondation APICIL.
Administrateur du Groupe APICIL.

Pierre BERGERET*

Administrateur du Groupe APICIL.

Jean-Pierre CARADIAT*

Administrateur du Groupe APICIL.

Frédéric MAY

Administrateur du Groupe APICIL.

Philippe BARRET

Directeur Général du Groupe APICIL.

Nathalie GATEAU*

Directrice RSE et Action Sociale
du Groupe APICIL.

Dr Jean-Pierre MARTIN

Oncologue médical.

Dr Marc MAGNET

Médecin coordonnateur, HAD Soins
et Santé.

Pr Marilène FILBET

Chef de service de Soins Palliatifs,
Hospices Civils de Lyon.

Pr Frédéric AUBRUN

Chef de service d'Anesthésie-Réanimation,
Hospices Civils de Lyon. Président de la
Société Française d'Etude et de Traitement
de la Douleur.

Ghislaine SCIESSERE*

Directrice des soins, Centre Hospitalier
Saint-Joseph Saint-Luc.

Créée par le Groupe APICIL, la Fondation APICIL est Reconnue d'Utilité Publique par le Conseil d'Etat. La gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique qui garantissent le sérieux des actions menées.

4 fois par an, le conseil d'administration sélectionne les projets proposés par le conseil scientifique et attribue les subventions. Il s'assure de la bonne gestion des fonds et détermine le développement et les orientations stratégiques de la Fondation APICIL.

Le conseil d'administration est composé de 12 membres, dont 6 membres de droit, issus du Groupe APICIL, et 6 membres cooptés, nommés pour leurs compétences sur le sujet de la douleur.

Avant d'être accompagnés et financés, les projets sont expertisés par le conseil scientifique indépendant, composé de professionnels de santé reconnus et impliqués auprès de la Fondation APICIL. Grâce à l'engagement bénévole des membres du conseil scientifique, les projets sont choisis avec soin, au plus près des connaissances actuelles et des attentes des patients.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique, un représentant du Préfet assiste aux réunions du conseil d'administration. Les comptes annuels sont établis par un cabinet comptable et certifiés par un commissaire aux comptes indépendants. Les rapports moraux et financiers sont soumis au Ministère de L'intérieur et au Ministère de la Santé chaque année.

Equipe de direction

Nathalie AULNETTE
Directrice de la Fondation.

Fanny MAUCET
Chargée de développement.

Valérie HENRY*
Chargée des partenariats
entreprises et de la collecte
de fonds.

Les conseils
se sont réunis
7 fois en 2018
et ont étudié
132 demandes
de subvention.

* depuis décembre 2018

Conseil Scientifique

Pr Bernard LAURENT
Président du Conseil Scientifique.
Neurologue, CHU de Saint-Etienne.

Pr Etienne JAVOUHEY
Chef de service d'Urgences et de la
Réanimation, Hospices Civils de Lyon.

Dr Marc MAGNET
Médecin coordonnateur, HAD
Soins et Santé.

Dr Jean-Pierre MARTIN
Oncologue médical.

Dr Patrick RAVELLA
Psychiatre à la consultation douleur
du Centre Hospitalier Saint-Luc
Saint-Joseph.

Dr Chantal DELAFOSSE
Anesthésiste pédiatrique, algologie
pédiatrique.

Dr Laurent DELAUNAY
Anesthésiste, président du CLUD,
clinique Générale d'Annecy.

Dr Béatrice PAQUIER
Anesthésiste acupuncteur
et hypnothérapeute.

Dr Malou NAVEZ
Médecin, centre de la douleur du
CHU de Saint-Etienne.

Fanny NUSBAUM
Psychologue, Docteur en Psychologie.

Ghislaine SCIESSERE
Directrice des soins, Centre Hospitalier
Saint-Luc Saint-Joseph.

Dr Pierre VOLCKMANN
Médecin rééducateur, Centre Paul
Santy.

Julie HENRY
Philosophe, Chercheur. Centre Léon
Bérard, DISSPO.

Dr Christelle CREAC'H*
Médecin responsable du centre
de la douleur du CHU de Saint-Etienne.

L'approche philosophique comme supplément d'âme... ?



Julie Henry est philosophe, chercheur en éthique et philosophie au Centre de lutte contre le cancer Léon Bérard (Lyon) et Directrice de programme au Collège international de philosophie.

Membre du Conseil Scientifique de la Fondation APICIL, elle apporte sur les projets un regard différent et complémentaire à l'approche scientifique, comme un supplément d'âme... ?



En éthique des pratiques de soins, on présente souvent l'évolution de ces dernières en deux temps. Tout d'abord, un tournant scientifique de la pratique médicale, qui s'est traduit par une approche dite « objective » des pathologies et de leur traitement. Et tant mieux, cela a apporté de grands progrès en termes de quantité (et pour partie de qualité) de vie ! Puis un tournant dit « humaniste » des pratiques de soins, avec une attention plus grande portée à la personne qu'est le patient derrière sa pathologie ou son organe malade : le fameux *care* (prendre soin) au-delà d'un *cure* (traiter) qui se serait traduit par une approche trop techniciste de la maladie et du soin.

Le problème est qu'à présenter les choses de façon trop binaire, on finit par oublier que les pratiques de soins restent aussi un *cure*, qu'on continue d'attendre du médecin qu'il nous guérisse et non seulement qu'il prenne soin de nous, et qu'on aboutit à une certaine répartition des rôles : il y aurait les grands Professeurs qui traiteraient les pathologies complexes, et les petites mains du soins qui accompagneraient les à-côtés du soin quand « il n'y a plus rien à faire » ou encore quand « ce n'est pas du biologique que cela relève ».

La question de la douleur n'échappe pas à la règle, entre un traitement strictement médicamenteux d'un côté (couper le circuit de son expression) et une approche psychosomatique qui aurait tendance à oublier le somatique et à en faire quelque chose de strictement psychologique, quand on ne tombe pas dans le purement imaginaire... Ou bien encore, autre possibilité, qui aurait tendance à considérer que les approches complémentaires seraient nécessairement alternatives, et ne pourraient être alliées à des traitements dits « scientifiques ».

Le grand apport de la Fondation APICIL est qu'elle a toujours refusé d'entrer dans cette pensée en silo, qui place les différentes approches dans des catégories inconciliables. Tout en donnant une place significative aux projets plus difficilement financés par ailleurs (parce que pas encore validés, ou bien encore un peu trop innovants), sa politique se veut à la fois scientifique et humaniste, rigoureuse et soignante, répondant à des critères précis et ouverte à l'altérité. Parce que le patient n'est pas organisme *ou* psychisme, corps malade *ou* personne. Il est à prendre et à considérer dans sa complexité et dans son entièreté.

La place accordée à la philosophie dans le Conseil scientifique et dans les discussions autour des projets en est le reflet. Elle n'est pas un supplément d'âme, un alibi éthique ou encore ce à quoi on confie l'expertise des dossiers moins scientifiques que les autres. Elle est présente aux côtés des médecins et soignants, pour un regard complémentaire et non alternatif, dans une articulation fine avec les autres registres de discussion. Une présence intrinsèque de la philosophie en réponse à une approche compréhensive et plurielle de la douleur ».



Agir contre la douleur

Chaque projet est sélectionné avec soin.

Les projets accompagnés répondent tous à des critères de sérieux et de solidité.

Dotée d'un budget global annuel de près d'un million d'euros, la Fondation APICIL a apporté un soutien humain et financier à 60 nouveaux projets en 2018 dans toute la France.

Chaque projet est sélectionné avec soin. Ils répondent tous à des critères de sérieux et de solidité. Humanité et innovation sont au cœur des préoccupations de la Fondation APICIL dans le choix des projets accompagnés.

Chaque projet fait l'objet d'une étude en amont par le conseil scientifique et le conseil d'administration, mais aussi d'un suivi qui permet de vérifier la bonne utilisation des fonds, le bénéfice apporté aux patients et la pertinence de l'action pour la lutte contre la douleur.

60

projets sélectionnés
et accompagnés
en 2018

903 655 €

c'est le montant total consacré
aux projets contre la douleur en 2018

132

projets ont été reçus
et étudiés
par les conseils de la
Fondation

75 000 €

ont été consacrés à l'appel à
projets Handicaps et Douleurs
dont les lauréats seront désignés en
septembre 2019

4

cycles de sélection
des projets organisés
chaque année

Sélection des projets

Les projets soumis à la Fondation doivent permettre l'amélioration des pratiques et le développement des connaissances pour un meilleur soulagement de la douleur et une meilleure qualité de soin. La Fondation APICIL soutient des projets d'intérêt général, sans but lucratif, novateurs ou peu répandus et ayant une application concrète pour les malades et leurs proches.



Etude des demandes

Une fois reçus, les projets sont enregistrés et analysés par l'équipe de la Fondation APICIL. 3 semaines avant la réunion de sélection, les membres du conseil scientifique reçoivent l'ensemble des dossiers. Chaque réunion, 20 à 40 dossiers sont discutés. Le conseil scientifique émet un avis pour chacun des dossiers. Le conseil d'administration, en se basant sur les avis émis par le conseil scientifique, détermine les projets soutenus et le montant des aides accordées.



Suivi

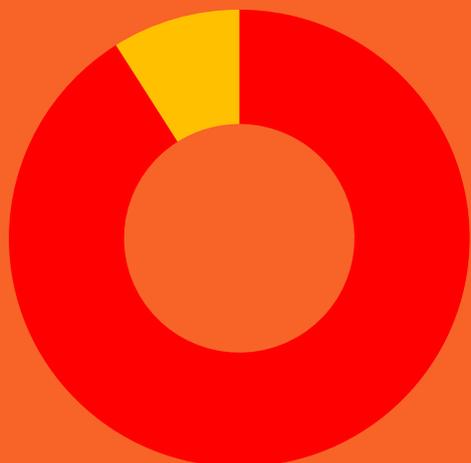
Chaque projet sélectionné par la Fondation APICIL fait l'objet d'une convention de mécénat fixant les règles du partenariat. En fonction de chaque projet, le suivi est formalisé par les rapports d'activités, l'analyse des évaluations réalisées, la présentation des résultats en conseil scientifique, le plan de pérennisation de l'action à la fin de l'engagement. Les versements sont échelonnés selon des règles strictes, ce qui permet un contrôle de l'utilisation de la subvention.

Valorisation

Certaines actions sont accompagnées dans leur valorisation par de nombreuses actions. Par exemple, par des relations presse, des communications dans les congrès professionnels, des publications scientifiques, la réalisation de films, de photographies destinées à des expositions ou à l'illustration d'articles.

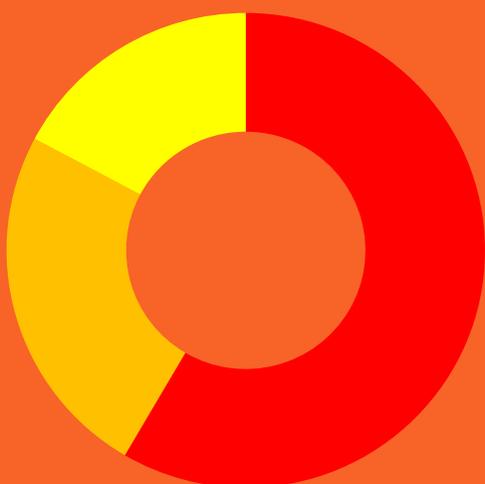
Comptes & chiffres clés 2018

Les Comptes 2018 et le Compte d'Emploi des Ressources (CER), font l'objet d'une double étude par un cabinet d'expertise comptable et un commissaire aux comptes indépendants. Les comptes sont établis par le Cabinet InExtenso et certifiés par le commissaire aux comptes Christophe Robillard, du Cabinet ORIAL, puis approuvés par le Conseil d'Administration du 18 juin 2019.



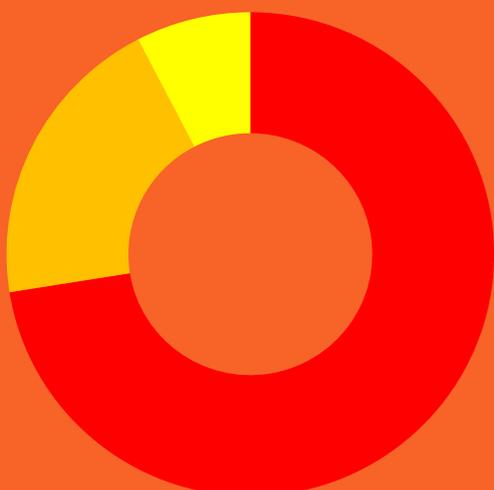
REPARTITION DES EMPLOIS EXERCICE 2018

- 91 % Missions sociales (subventions et frais liés aux projets)
- 9 % Frais de fonctionnement et de recherche de fonds



REPARTITION DES EMPLOIS PAR ACTIVITES EXERCICE 2018

- 59 % Recherche
- 24 % Accompagnement du soin
- 17 % Information



REPARTITION DES RESSOURCES EXERCICE 2018

- 71% Subvention annuelle du Groupe APICIL
- 20% Revenus du capital immobilisé
- 7% Relicats des subventions non versées

Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS (en €)	2018	RESSOURCES (en €)	2018
MISSIONS	1 063 485	DONS ET LEGS	16 902
Dont : Projets contre la douleur	903 655	Dons	16 902
Dont : Frais liés aux projets	159 830	Legs	
		AUTRES FONDS PRIVES	762 000
		Fonds consommable APICIL PREVOYANCE	762 000
		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	
		AUTRES PRODUITS	289 640
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 854	Autres Produits et Charges	534
		Autres produits financiers	209 000
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	104 978	Subventions non versées	80 105
TOTAL DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 173 317	TOTAL DES RESSOURCES INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 068 542
DOTATIONS AUX PROVISIONS	164 018	REPRISE DE PROVISIONS	1 886
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICE ANTERIEURS	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)	266 907
TOTAL GENERAL	1 337 334	TOTAL GENERAL	1 337 334

Bilan

ACTIF	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Actif Immobilisé		
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes		
Logiciel		504
Matériel informatique	1 701	2 857
Immobilisations en cours		
Immobilisations financières		
Titres immobilisés en portefeuille	8 530 000	8 530 000
Parts de SCI	1 318 723	1 318 723
Total (1)	9 850 424	9 852 084
Actif circulant		
Créances	2 690	276
Valeurs mobilières de placement	2 090 831	2 091 209
Disponibilités	224 269	310 343
Charges constatées d'avance	3 824	990
Total (2)	2 321 613	2 402 817
TOTAL GENERAL ACTIF	12 172 037	12 254 901
PASSIF		
Fonds Propres		
Dotations initiales	9 147 000	9 147 000
Réserves	1 279 315	1 199 239
Résultat de l'exercice	- 266 907	80 076
Total (1)	10 159 409	10 426 239
Dettes		
Dettes fournisseurs	6 932	17 817
Dettes fiscales et sociales	39 692	34 895
Fonds à verser/appels à projet	1 966 004	1 775 874
Total (2)	2 012 628	1 828 586
TOTAL GENERAL PASSIF	12 172 037	12 254 901

Compte de résultat

	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Produits d'exploitation		
Dotation annuelle APICIL	762 000	762 000
Dons et collectes	16 902	19 937
Reliquat subventions non versées	80 105	74 990
Autres produits	524	30
Total (1)	859 541	856 957
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	92 704	121 622
Impôts, taxes et versements assimilés	752	603
Salaires et traitements	116 199	111 709
Charges sociales	57 326	52 397
Dotations aux amortissements	2 671	7 582
Subventions accordées aux projets	903 665	755 752
Autres charges		5
Total (2)	1 173 317	1 049 670
RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	- 313 776	- 192 713
Produits financiers		
Produits financiers de participation	40 843	52 944
Produits sur actif immobilisé	167 495	226 941
Autres intérêts et produits assimilés	662	14 523
Total (3)	209 000	294 409
Charges financières		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	40 405	21 619
Dotation financière aux dépréciations		
Total (4)	164 018	21 619
RESULTAT FINANCIER (3 - 4)	44 983	272 790
RESULTAT COURANT	- 268 793	80 076
TOTAL DES PRODUITS	1 070 428	1 151 366
TOTAL DES CHARGES	1 337 334	1 071 289
EXCEDENT (total des produits - total des charges)	- 266 907	80 076

Extrait du rapport du Commissaire aux Comptes



FONDATION APICIL
Exercice clos le 31/12/2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au Conseil d'Administration,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation APICIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les actifs immobilisés sont évalués et amortis comme indiqué dans l'annexe, dans les règles et méthodes comptables. Nous nous sommes assuré que leur valeur nette était au moins égale à leur valeur actuelle.
- Les valeurs mobilières de placements sont évaluées conformément aux mentions de l'annexe, nous nous sommes également assuré que la valeur de ces actifs était appréciée conformément aux principes comptables français.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration,



FONDATION APICIL
Exercice clos le 31/12/2018

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 mai 2019

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

C. ROBILLARD
Fondé de Pouvoirs

Détail des subventions

Recherche

Bénéficiaire	Projet	
CHU de NANCY	Utilisation de la Réalité Virtuelle pour l'analgésie des soins de pansements de l'enfant brûlé	24 758 €
APHP - Hôpital Ambroise Paré	Etude COGDOUL - Existe-t-il un « marqueur » neuropsychologique de la douleur chronique ?	37 147 €
CHU de SAINT-ETIENNE – CHU de BORDEAUX	Influence du déclin cognitif sur la douleur chronique - Analyses des cohortes PAQUID et des 3 Cités.	55 000 €
CHRU DE LILLE	Etude ANI-loop / étude ANI REMI LOOP - Pilotage automatique de l'administration de remifentanyl guidé par l'ANI au cours de l'anesthésie générale au propofol.	17 500 €
SFAR - Société Française d'Anesthésie-Réanimation	Prix de la SFAR 2018 - Impact d'une application smartphone ou tablette (ANTALGEEK®) sur la qualité de l'analgésie postopératoire chez les patients en ambulatoire.	15 000 €
APHP - Hôpital Pitié-Salpêtrière	Effets du massage sonore Peter Hess sur l'anxiété et la douleur (STEAP CASP) pour des patients opérés d'un pontage coronarien en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	39 596 €
CHU de NANTES	Evaluation de l'efficacité d'un programme thérapeutique de réentraînement attentionnel de patients douloureux chroniques : faisabilité d'une e-prise en charge.	13 492 €
CHU CLERMONT-FERRAND	Etude PAEONY : Effet antalgique du paracétamol chez des patients souffrant de douleur neuropathique.	19 500 €
APHP - Maternité Port Royal	Développement psychomoteur à l'âge de 2 ans et exposition postnatale précoce aux opiacés chez les nouveau-nés prématurés nés avant 32 SA en ventilation mécanique. Résultats de l'étude Epipage 2.	20 000 €
APHP - Hôpital Necker-Enfants Malades	OSCAR - Essai clinique randomisé contrôlé monocentrique pour évaluer l'effet d'une prise en charge ostéopathe sur la douleur post-opératoire des patients opérés d'une cardiopathie congénitale.	21 040 €
Hôpital Européen Marseille	Projet CIMENTO-MEOPA : « Prise en charge de la douleur au cours des gestes de cimentoplastie en radiologie interventionnelle réalisés pour les patients en soins palliatifs porteurs de métastases osseuses. »	28 121 €
Université Paris 8 Vincennes Saint Denis	L'Hypnose comme processus central de désapprentissage de la douleur de l'accouchement.	29 976 €
Centre Oscar Lambret - Lille	Projet PRESSODOU - Etude évaluant l'efficacité de la PRESSOTHÉRAPIE négative sur la DOULEUR et la gêne fonctionnelle chez les patientes nécessitant une kinésithérapie après mastectomie avec curage axillaire ou ganglion sentinelle (PRESSODOU)	24 400 €
Université Paris Ouest Nanterre La Défense	Projet ADOGED « Attention à la douleur : optimiser la gestion de l'effort douloureux »	2 679 €
CHU de BORDEAUX	Projet PREVAL-S2P Prévalence des sédations profondes en phase palliative terminale.	10 000 €
CHU de CLERMONT-FERRAND	Projet GOALDAN (3ème passage) - Effet de l'analgésie ciblée à objectif d'ANI (Analgesia/Nociception Index) pendant l'anesthésie générale sur la douleur postopératoire immédiate et l'hémodynamique peropératoire.	32 508 €
Institut CURIE	Place de l'antalgie intratécale dans l'amélioration de la qualité de vie chez les patients atteints de cancers en phase palliative	10 000 €
HCL - Hospices Civils de Lyon	Etude "Méso-SDRC" - Efficacité du traitement des douleurs neuropathiques dans le Syndrome Douloureux Régional Complexe de type 1 (SDRC1) par l'administration de Kétamine par Mésothérapie	25 000 €
Centre Oscar Lambret - Lille	Evaluation du traitement curatif des mucites radio-induites par photothérapie au moyen de lampe LED	21 550 €
Ecole de Kinésithérapie de Grenoble	Etude PLACETHIC : "La compréhension des mécanismes d'action du placebo permet-elle de compenser la perte d'efficacité due à la révélation du recours au placebo ?"	30 000 €

Détail des subventions

Accompagnement des soins

Bénéficiaire	Projet	
HCL - Centre Hospitalier Lyon-Sud	DIALYS'ART, créer et s'évader pendant la dialyse. Ateliers d'art-thérapie pour les patients en dialyse.	6 000 €
CHRU de LILLE	Masques HYPNOS-PRO : Gestion du stress et de la douleur avant, pendant et après un examen d'imagerie médicale.	9 905 €
CHU de NICE	Groupe de soutien pour fratries endeuillées à travers une médiation artistique.	10 000 €
HCL - Hôpital Femme Mère Enfant	Création d'un jardin thérapeutique au service de psychopathologie du développement de l'enfant et de l'adolescent.	25 000 €
EHPAD GHAM	La sophrologie au service de la douleur pour les personnes âgées.	10 800 €
EHPAD Jean Montellier	Le toucher dans la pratique soignante pour les personnes âgées.	1 900 €
Centre Hospitalier de Vaison la Romaine	Médiations artistiques en soins palliatifs. Relation avec le patient à travers la musique et le dessin.	6 400 €
CHU de SAINT-ETIENNE	Projet CréADOL - Créer, jouer en théâtre et peinture, ateliers artistiques au profit de personnes souffrant de douleurs chroniques.	8 600 €
Maison de la Danse et Centre Hospitalier le Vinatier	Des habitants - Danse et santé mentale : création d'un spectacle de danse avec des personnes en situation de handicap psychique du Vinatier et la Maison de la danse de Lyon.	13 000 €
Centre Léon Bérard	Projet ITARA (Intra Thécal Auvergne Rhône Alpes) Faciliter l'accès à l'analgésie intrathécale pour soulager les douleurs cancéreuses rebelles en Auvergne Rhône Alpes.	30 000 €
Parole Sans Frontières	Ateliers artistiques à visée thérapeutique pour les personnes en situation d'exil.	3 000 €
Association "Vivre à Bretonneau"	Atelier d'expression corporelle et mouvement dansé en SSR Orthopédie - Post fracture et en hôpital de jour	6 500 €
CHRU de Tours	Accompagnement en groupe de patients douloureux chroniques à la reprise d'une activité physique adaptée régulière.	8 000 €
Hôpital FOCH à Suresnes	Mise en place de séances de Shiatsu et Qi Gong au centre de la douleur.	8 020 €
Centre Hospitalier d'Orsay	Mise en place de l'hypno analgésie et la distraction dans les services de pédiatrie. Formation de 3 jours par Sparadrap.	1 600 €
CHRU de Lille	Family & Infant Neuro-development Education (FINE) : programme de formation NIDCAP / Soutien à l'implication des parents dans la prise en charge de la douleur et de l'inconfort des enfants nés prématurément et hospitalisés en médecine néonatale.	18 000 €
JALMALV Puy De Dôme	Formation au deuil pour les bénévoles d'accompagnement en soins palliatifs	1 080 €

Outils d'évaluation de la douleur

33 000 € ont été consacrés en 2018 à la réalisation et à la diffusion de plus de 55 000 outils d'évaluation de la douleur dans les lieux de soins et les lieux de formation aux métiers de la santé.

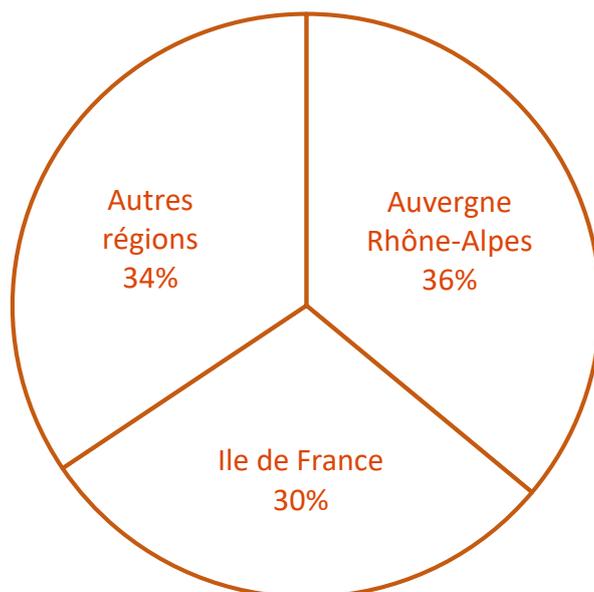
Détail des subventions

Information

Bénéficiaire	Projet	
Centre Hospitalier de JONZAC	Journée de formation interne sur la prise en charge et la sensibilisation des personnels à la douleur	1 083 €
Université Lumière Lyon 2	Colloque vie psychique / débâcle corporelle sur la douleur en réanimation	2 000 €
Association RIAU « Rencontres Internationales de l'Autisme »	2 ^{ème} Journées Franco-Québécoises Santé mentale et Douleur	2 000 €
RESPADD	23 ^{ème} Rencontres intitulées « Usages, mésusages et addictions aux antalgiques opioïdes »	1 000 €
Association PalliAquitaine	1 ^{er} Colloque d'Accompagnement et de Soins Palliatifs de Nouvelle-Aquitaine	5 000 €
Réseau Espace-Cancer	9 ^{ème} édition du Congrès National des Réseaux de Cancérologie	2 000 €
CRIPS Ile de France	Actions de prévention et de sensibilisation sur l'endométriose à l'adolescence.	27 000 €
CHU Grenoble-Alpes (CHUGA)	« Film d'information sur l'Analgesie- Anesthésie Péridurale en obstétrique »	3 000 €
AFVD - Association Francophone pour Vaincre la Douleur	Magazine d'information gratuit sur la douleur	16 600 €
Association Accompagner	Journée Mondiale des Soins Palliatifs à Lyon	5 000 €
Association Française du Syndrome de Rett (AFSR)	30 ^{ème} Journées Nationales du Syndrome de Rett (JNSR)	5 000 €
Société Française de Psycho-Oncologie – SFPO	35 ^{ème} congrès de la Société Française de Psycho-Oncologie (SFPO)	5 000 €
SPS Soins Professionnels de Santé	Prévenir la vulnérabilité des professionnels en santé : de l'observation à l'action (4 ^{ème} colloque national)	5 000 €
ATDE - Pédiadol	25 ^{ème} Journées de la Douleur de l'enfant - Congrès PEDIADOL	5 000 €
Association SARADOL	8 ^{ème} journée paramédicale SARADOL	800 €
Association PALLIACLIC	Site d'information sur les soins palliatifs	2 000 €
SFAP - Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs	Congrès National de la SFAP 2019	16 500 €

Les actions de communication autour de la lutte contre la douleur

En plus des projets soutenus, la Fondation APICIL organise de nombreuses actions de communication destinées sensibiliser le grand public à l'importance de la prise en charge de la douleur. En 2018, 24 actions presse ont été organisées autour des projets, afin de faire connaître les initiatives innovantes et originales, et permettre ainsi leur diffusion. Une conférence grand public a réuni 500 personnes à Lyon en octobre 2018 sur le thème de l'hypnose.



Les **projets** soutenus par la Fondation viennent de toute la **France.**

Auvergne Rhône-Alpes

Ecole de Kinésithérapie de Grenoble
 Association PALLIACLIC
 Association SARADOL
 CHU* de Grenoble-Alpes
 CHU de Saint-Etienne
 Association JALMALV Puy de Dôme
 CHU de Clermont-Ferrand
 Hospices Civils de Lyon - Centre Hospitalier Lyon-Sud
 Hospices Civils de Lyon - Hôpital Femme Mère Enfant
 Hospices Civils de Lyon – Hôpital Edouard Herriot
 Centre Léon Bérard
 Maison de la Danse
 Centre Hospitalier le Vinatier
 Réseau Espace-Cancer
 Association Accompagner
 Université Lumière Lyon 2

Autres régions

CHU de Nice - Hôpital Lenval
 Hôpital Maurice Camuset GHAM,
 Hôpital Européen de Marseille
 Centre Hospitalier De JONZAC
 CHU de Bordeaux - Hôpital Saint-André
 Association PalliAquitaine
 CHRU de Tours - Hôpital Bretonneau
 CHU de Nantes
 CHU de Nancy - Barbois
 CHRU de Lille - Hôpital Claude Huriez
 Centre Oscar Lambret de Lille
 CHRU de Lille - Hôpital Jeanne de Flandre
 Association Française du Syndrome de Rett (AFSR)
 Association Parole Sans Frontière
 AFVD - Association Francophone pour Vaincre la Douleur
 Centre Hospitalier de Vaison la Romaine

Ile de France

Institut Curie
 Association RIAU « Rencontres Internationales de l'Autisme »
 Association pour le traitement de la douleur de l'Enfant - Pédiadol
 Assistance Publique des Hôpitaux de Paris - Hôpital Pitié-Salpêtrière
 Société Française de Psycho-Oncologie – SFPO
 Assistance Publique des Hôpitaux de Paris - Maternité Port Royal
 RESPADD – Réseau de prévention des addictions
 CRIPS Ile de France
 Assistance Publique des Hôpitaux de Paris - Hôpital Necker-Enfants Malades
 SFAP - Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs
 SFAR - Société Française d'Anesthésie-Réanimation (Prix de recherche)
 SFETD – Société Française d'Anesthésie et Réanimation (Prix de recherche)
 SPS Soins Professionnels de Santé
 Association "Vivre à Bretonneau"
 Centre Hospitalier d'Orsay
 Université Paris Ouest Nanterre La Défense
 Assistance Publique des Hôpitaux de Paris - Hôpital Ambroise Paré
 Hôpital FOCH
 Université Paris 8 Vincennes Saint Denis

L'action de Fondation APICIL se porte sur la France entière, la majorité des projets soutenus par la Fondation APICIL se concentre sur deux grandes régions : Auvergne Rhône-Alpes et Ile de France. Ceci s'explique à la fois par la grande concentration des acteurs de la douleur et de la santé dans ces régions, et également par le très fort ancrage territorial de la Fondation APICIL et de son Groupe fondateur dans la région Auvergne Rhône-Alpes.

Nos partenaires





Agir contre la douleur

à propos de ce rapport d'activité

La Fondation APICIL est attentive à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et consacre le maximum de ses ressources aux projets contre la douleur. C'est pourquoi ce rapport d'activité est réalisé par la Fondation APICIL elle-même.

La Fondation APICIL remercie les personnes qui continuent de s'engager auprès d'elle pour faire progresser la lutte contre la douleur : le Groupe APICIL, tous les donateurs, les administrateurs, les chercheurs, les soignants, les porteurs de projets, les partenaires et toutes les personnes qui apportent soutien, conseils et bienveillance aux actions menées par la Fondation.

Crédits : Véronique Vedrenne, Pierre Rapey, Alain Vanderhaegen, Wordley&Calvo Shutterstock, @Clara, dessin de May ©Jean-Camille Goimard, @HCL, Icons from the Noun Project : Care by Shastry, Communication by Momento Design, Hospital by Momento Design, Euros by aryawiraraja468, Hand gesture by IIsur Aptukov, Innovation by Maxim Basinski, Scale by Anil, care by Pavitra.

*Rédaction, réalisation, conception :
Fondation APICIL, Juin 2019*



Agir contre la douleur



fondation-apicil.org

Fondation APICIL
Reconnue d'Utilité Publique
21, place Bellecour – 69002 Lyon